



REUNION APE ASSEMBLEE GENERALE DU 19 SEPTEMBRE 2017

Présents : Mme Stéfanie BECERRA - Mme Laure CHAPEL - Mme Véronique VUICHARD - M. Frédéric CHAUMONTET - Mme Hasmig MERY - Mme Isabelle RAVIER - Mme Izabela KARWEL - M. Sélim KANOUNI – Mme Melissia BAILLY-MAÎTRE – M. Bruno BERROD – Mme Céline TARDY – Mme Alexandra BAILLY-MAÎTRE

Excusés : Mme Maité MONIEZ - Mme Anne EYCHENNE – M. Cédric Desurmont – M. *Giuseppe LORUSSO*

Invités : Mme Weber => indisponible

Ouverture de l'Assemblée Générale

Mme Véronique vice-présidente, remercie les personnes présentes.

Elle présente le rôle de l'Association des Parents d'Elèves Explication des financements de l'APE et pourquoi on travail et chacun se présente le rôle de chacun dans le bureau (trésorier, secrétaire, etc...). On ajoute que l'APE cherche un (e) secrétaire, une présidente et de nouveaux membres sont les bienvenus car cette année quelques membres vont partir et il faudrait remplacer

Elle ajoute que les membres sont élus pour un an, et qu'au vu du petit nombre de personnes présentes, le vote est fait à main levée.

Elle informe que les membres de l'APE communiquent énormément par mail, et que le planning des actions est déterminé dès que possible. Chaque membre s'inscrit sur les créneaux sur lesquels il est disponible, et pour les tâches qu'il souhaite, via un Doodle.

Elle présente le rôle des membres actifs, à savoir une aide ponctuelle lors des manifestations. Ces personnes sont contactées en priorité, dès que le besoin s'en fait sentir. Elles n'assistent pas aux réunions, et ne prennent pas de décisions, mais peuvent si elles le souhaitent donner leur avis.

On ajoute que l'APE est très active et travaille en étroite collaboration avec certaines associations dont l'association culturelle de Jonzier, l'association des Ours de Savigny, l'APE de Minzier (pour le planning et la communication des actions, les mairies, etc...

Elle précise que le but de l'association est de permettre aux enfants de bénéficier des sorties **scolaires** à titre gratuit. Un montant par classe est attribué à chaque institutrice afin qu'elle puisse planifier des sorties. Ce système met sur un même pied d'égalité tous les enfants.

L'année passée, l'APE a pu organiser 10 manifestations, dont :

- Petit-déjeuner offert le jour de la rentrée
- Stand APE à l'Auto'mne rétro
- 2 ventes de brioches
- Vente des pamplemousses
- Marché de Noël (environ 200 repas)
- Fête de la musique à Jonzier
- La boum du carnaval
- 2 Bourses aux vêtements
- Kermesse (environ 450 repas)
- Service des repas lors de la soirée du 14 juillet

Toutes nouvelles idées de manifestations sont les bienvenus.

Il est également rappelé que l'APE fait de son mieux pour programmer les actions dans le temps et les communiquer au mieux :

- Site
- Newsletter
- page Facebook
- Calendrier annuel (papier)
- Flyers

Un tour de table de présentation est fait.

Puis Mme la vice-Présidente demande à tout le bureau de démissionner pour permettre la réélection du nouveau bureau.

Demande du bureau de changer le statut de présidente en co-présidente => voté ok à l'unanimité

Elle ajoute que les démissions ci-dessous sont définitives :

Démission définitive de :

Mme Gaele Poulenat (en octobre 2016) – M. Cédric De Surmont – M. Guiseppe Lorusso – Mme Isabelle Ravier – M. Frédéric Chaumontet

Constitution du nouveau Bureau élu à l'unanimité :

Mme Anne Eychenne- Mme Véronique Vuichard – Mme Hasmig Mery – Mme Maité Moniez – Mme Stefanie Becerra – Mme Izabela Karwel – Mme Melissia Bailly-Maitre – Mme Alexandra Bailly-Maitre – Mme Céline Tardy - M. Bruno Berrod – M. Sélim Kanouni – Mme Angéline Da Silva Devaud – Mme Aurore Bertrand – Mme Margaux Schaar - Mme Valérie Chassot – Mme Angélique Olmo

Co-Présidente : Mme Laure Chapel et Mme Mélissia Bailly-Maitre

Vice-Président : M. Sélim Kanouni

Secrétaire : Mme Céline Tardy

Trésorière : Mme Hasmig Mery

Publiciste : Mme Stéphanie Becerra

Elle clôture la présentation, le bilan et la nouvelle constitution du bureau en remerciant une nouvelle fois toutes les personnes présentes.

Fin de la réunion de l'Assemblée Générale, 21h25

***Pour les membres de l'APE,
La secrétaire***